

Madame/Monsieur le représentant du ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Monsieur le président de l'Assemblée Générale

Monsieur la Président de la Commission électorale,

Madame/Monsieur le représentant de la Société Immobilière du Cameroun

Madame/Monsieur le représentant du de la Mission d'Aménagement des Terrains Urbains et Ruraux,

Mesdames et Messieurs les membres du bureau nouvellement élus de l'APIC,

Chers confrères,

Distingués invités en vos rangs, grades et titres respectifs

C'est un honneur pour moi de prendre la parole après les opérations électorales de ce 1^{er} août 2024 à l'occasion de l'assemblée générale de notre association, à l'issue desquelles le bureau exécutif de l'Association des promoteurs immobilier du Cameroun a été élu pour les cinq prochaines années.

Par cet acte, nous venons de sortir notre association d'une longue période tumultueuse marquée par deux prorogations de mandat du bureau exécutif qui commençait à entacher la crédibilité de notre association.

S'il est certes vrai que ces différentes prorogations visaient la mobilisation d'un nombre important de promoteurs immobiliers pour accroître la légitimité et la représentativité du nouveau bureau exécutif, il n'en demeure pas moins que le succès de ce jour est à mettre à votre actif.

Oui ! C'est grâce à votre volonté de rechercher sans cesse les voies et moyens nécessaires pour resserrer les liens entre des professionnels qui se sont engagés par l'agrément qu'ils ont sollicité et obtenu de l'État, afin de l'accompagner dans la mise à disposition du marché camerounais des logements décents pour toutes les couches sociales.

Vous avez laissé vos entreprises et vos familles pour venir participer aux assemblées générales le 22 mars 2022 et avez décidé que vous étiez peu nombreux pour organiser les élections. Le 13 décembre 2023, vous vous êtes donnés 12 mois pour mobiliser davantage de membres. Le 5 juillet dernier, vous avez décidé de cesser d'attendre indéfiniment un effectif virtuel et avez opté de passer à l'action en prenant la résolution de convoquer l'assemblée générale de ce jour ; avec à la clé des mesures d'assouplissement des conditions d'adhésion pour une ouverture au grand nombre. Votre démarche a été fort appréciée par notre tutelle Mme le ministre de l'Habitat et du Développement Urbain qui n'a pas manqué l'occasion de nous féliciter à travers la correspondance du 22 juillet 2024 portant : Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Apic du 05 juillet 2024 . Et c'est pour nous l'occasion de lui témoigner notre reconnaissance pour son engagement indéfectible aux côtés de notre corporation.

Pour tout cela, je tiens à marquer ma gratitude à l'endroit de vous tous pour votre présence ici ce jour. Au nom de toute mon équipe devenue le bureau exécutif grâce à votre vote, je vous remercie infiniment pour cette confiance à nous renouvelée pour conduire le destin de l'APIC pour les cinq prochaines années que nous voulons, avec l'aide de Dieu et votre déterminante implication, placer sous le signe d'une mobilisation de nos membres autour de l'objectif principal : Celui d'accroître de manière significative notre offre en logements et en parcelles constructibles, de les rendre visibles, séduisantes, et surtout les adapter pour les rendre accessibles au plus grand nombre.

L'atteinte de cet objectif passe par un certain nombre d'actions parmi lesquelles :

- Le renforcement permanent de nos capacités à l'occasion des rencontres régulières tant sur le plan régional que national,
- Le renforcement de notre partenariat avec le CFC,
- La formalisation d'un cadre de collaboration avec le MINH DU, le MINDCAF et le MINFI (DGD et DGI)
- La recherche des financements alternatifs pour nos programmes,
- La mutualisation de nos ressources en vue d'optimiser nos productions,
- Le développement des partenariats divers en vue de doper nos ventes.

Ouï Chers confrères, nous devons nous serrer les coudes pour aller loin et forcer le respect dû aux professionnels que nous avons décidé de devenir en sollicitant l'agrément auprès de l'État.

Je vous dis merci, merci infiniment pour avoir cru en moi ainsi qu'à tous ceux qui ont la charge de m'accompagner dans cette lourde tâche notamment les membres du bureau, les conseillers, les présidents des commissions spécialisées, ainsi que les délégués régionaux. En tant que Président de l'APIC réélu je connais quels sont les défis et les enjeux qui m'attendent, je veux dire qui nous attendent. Le titre de Président est certes rempli d'honneur, mais que vaut l'honneur si vos espoirs placés en nous s'envolent au lendemain de notre élection.

Les années précédentes de notre association n'ont pas été faciles puisque plusieurs confrères n'ont pas encore compris l'urgence de se constituer en un bloc UNI capable d'adresser les problèmes que rencontrent les promoteurs immobiliers au Cameroun avec vigueur et efficacité. Nous avons bataillé par le passé afin de mobiliser un grand nombre au sein de l'APIC sans succès.

Avec ce nouveau mandat et les nouvelles énergies qui ont récemment adhéré à l'APIC, j'ose croire que les lignes vont enfin bouger. Cette association doit vivre à partir de tous nos efforts mutualisés.

Je vous le demande humblement de ne pas m'abandonner. Ne m'abandonnez plus !!! Mon équipe et moi avons besoin de tous pour travailler. Pour cela je puis vous assurer la disponibilité de chaque responsable de mon équipe. Nous resterons ouverts à toutes les propositions susceptibles de donner une visibilité, une force à l'association.

Regardons vers l'avenir ensemble et n'y allons pas en rangs dispersés. Aucun promoteur ne doit se sentir exclu ou mis à part : l'APIC est notre chose à nous tous.

Travaillons à être fort comme certains regroupement des professionnels des autres secteurs d'activité. Faisons-nous respecter dans le milieu par notre sérieux et nos actions. Nous connaissons tous les chantiers en cours, les attentes du MINHDU par rapport à l'organisation des Etats Généraux sur la Promotion Immobilière et l'organisation de la Journée Mondiale de l'Habitat. Tout à côté, en 2025 certainement, le salon de l'immobilier camerounais en Amérique du Nord dont le promoteur est désormais membre de l'Apic et a déjà accepté de présider notre commission spécialisée en charge du développement des partenariats et des financements alternatifs. Ces occasions et bien d'autres sont des opportunités idoines afin de montrer à notre tutelle ainsi qu'aux partenaires et financiers qu'il existe au Cameroun, de véritables promoteurs immobiliers capables d'accompagner l'Etat.

Nous serons forts ensemble ou nous tomberons tous ensemble. Mais moi je refuse de tomber et je sais vous aussi. Dans le contexte actuel où plusieurs éléments freinent les activités du promoteur immobilier, nous devons resserrer les rangs et lutter afin que notre PROFESSION ne meurt pas.

Nous sommes ouverts à vos propositions pour la rédaction d'un plan d'action que nous soumettrons à votre approbation à la prochaine assemblée générale. Celui-ci sera notre feuille de route pour les trois prochaines années et dont la mise en

oeuvre nous incombera à tous tant au niveau individuel que collectif, régional que national.

La mise en oeuvre de ce plan d'action connaîtra assurément des points d'arrêt pour évaluation et des réajustements rendus nécessaires y seront apportés par chacun de vous.

Une fois de plus merci à tous et que:

- Vive le secteur immobilier,
- Vive l'APIC, et vive le Cameroun.
- Je vous remercie.